

## Demande de bourse d'achat de matériel informatique

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ET DU MATÉRIEL		
Nom	Prénom	Matricule
Faculté	Département	
Adresse (n° et rue)		N° d'appartement
Ville		Code postal
Courriel	Téléphone	
Type de matériel acheté		
Date d'achat		
RENSEIGNEMENTS POUR POSTER LE CHÈQUE		
L'AELIÉS émettra le chèque au nom de:		Numéro d'assurance sociale (NAS):
Adresse (n° et rue)		N° d'appartement
Ville		Code postal

- Je confirme que les informations contenues dans ce formulaire sont exactes.
- J'autorise l'AELIÉS à transmettre l'information relative au paiement de ma subvention aux autorités fiscales compétentes, telles que Revenu Québec et l'Agence du Revenu du Canada.

\*L'AELIÉS émet des relevés fiscaux pour chaque bourse ou subvention attribuée. Dans le but d'émettre ce genre de documents, nous avons besoin de votre NAS. Soyez assuré-e que l'AELIÉS gardera l'information confidentielle et en lieu sûr.

## DOCUMENTS À JOINDRE

### BOURSE D'ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Une fois par an, un.e étudiant.e des cycles supérieurs qui, dans le cadre de ses études, doit se munir de matériel informatique ou de logiciels spécifiques pour poursuivre dans les meilleures conditions ses études, peut bénéficier d'une bourse d'achat de matériel informatique s'il en fait la demande à l'AELIÉS.

#### Pour cela il faut fournir :

- Une lettre de présentation des besoins en matériels ou logiciels informatiques (ordinateurs, logiciels, etc.)
- Une lettre d'appui d'une ressource universitaire pertinente dans le parcours académique de l'étudiant.e (professeur, directeur de programme, etc.)
- Le formulaire de demande de bourse d'achat de matériel informatique rempli, **daté et signé**
- Une preuve de cheminement (rapport de cheminement capsule, relevé de note officiel, etc.)
- Une attestation d'inscription à la session en cours
- Une facture ou une preuve de l'achat du matériel informatique au nom de la personne.

#### Section réservée à l'administration

Date du dépôt du dossier

Pièce(s) manquante(s) :

Appeler pour précisions :

Montant accordé :

Versement immédiat:

oui

montant

non (suite au rapport de dépenses)